

## **CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »**

**NUMÉRO E-E163125** 

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015 Raison sociale : FG TOITURE VALENTIGNEY (AGENCE)

Forme juridique : SARL

Capital: 15 000 FG TOITURE TUILEX

5 RUE DES COMBOTTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers : 25700 VALENTIGNEY

RC BELFORT 2016B00306 Téléphone: 03 81 93 15 00

Siret: 810 888 289 00057 Portable:

Code NACE: 4391B Site Internet:

Numéro caisse de congés payés : 4314509-1 E-mail : fgtoiture@tuilex.fr

Assurance Responsabilité Travaux : Responsabilité légale :

GAN 24931748m0006 GAILLARD ARNAUD GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 24931748M006

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/06/2023

Effectif moyen: 22 Tranche de classification: EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	20/10/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	03/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/06/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/02/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	20/10/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT SIGNATURE DU TITULAIRE AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON ESPACE VALENTIN EST VALPARC 10, RUE DE FRANCHE COMTE 25480 ECOLE VALENTIN

Gérard SÉNIOR

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.